

Comment établir son budget?

Commentaires pour l'enseignant

Idée

Le module «Comment établir son budget?» consiste à établir le budget de différents ménages. Les élèves doivent se renseigner sur les coûts des divers postes budgétaires de la vie quotidienne pour établir un budget mensuel adapté au profil de la famille considérée. Par la suite, les élèves seront invités à planifier leurs propres dépenses dans le cadre d'un budget annuel.

Le module peut être traité de plusieurs manières et en mettant l'accent sur différents aspects didactiques: sous forme d'exercice sur papier, de jeu avec l'argent factice et le plateau de jeu, de travail sur ordinateur ou en combinant ces différentes variantes. Les thèmes ou les aspects traités diffèrent en fonction des problématiques choisies (cf. «**Fiche de travail**»).

Préparation

Pour ce jeu, commencez par diviser la classe en plusieurs groupes (p. ex. groupes de 2 ou 3). Chaque groupe se voit attribuer un profil de ménage, un **plateau de jeu*** et une **enveloppe C5**. Cette enveloppe contient les trois documents suivants:

Fiche de travail**

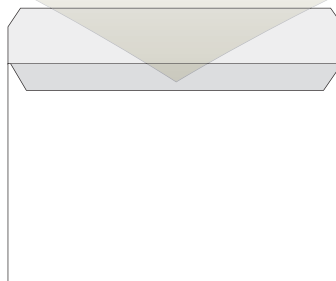
Document «**Fiche de travail**» avec une vue d'ensemble des postes budgétaires

Liste de liens**

Document «**Liste de liens**» indiquant des ressources en ligne utiles

Argent*

Argent factice correspondant à la valeur des revenus du ménage considéré (cf. «Répartition de l'argent factice dans les enveloppes C5», page 5)



**Enveloppes C5 avec les étiquettes des profils de ménage* collées dessus
(Avant la première utilisation du Jeu du budget, vous devez coller chacune des 10 étiquettes des profils de ménage sur une enveloppe)**

* L'argent factice, les étiquettes relatives aux différents profils de ménage et le plateau de jeu peuvent être commandés sur le site d'iconomix.

** Les documents «**Fiche de travail**» et «**Liste de liens**» peuvent être imprimés depuis le site d'iconomix.

Déroulement du jeu

► Première étape: Répartition spontanée

Laissez les élèves répartir spontanément (sans faire de recherches plus approfondies) les billets sur les 10 postes budgétaires du plateau de jeu.

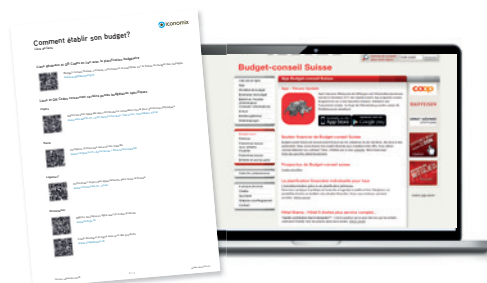
Variante: Interrogez les élèves, avant de leur distribuer le matériel, sur les postes de recettes et de dépenses possibles. Ont-ils oublié certains postes budgétaires?



► Deuxième étape: Recherche

Accordez du temps aux différents groupes pour qu'ils fassent des recherches sur Internet et déterminent les coûts des postes budgétaires tels que le logement, la santé, les impôts, etc. Rendez vos élèves attentifs au fait que le choix de domicile a un impact sur le budget (charge fiscale, coûts du logement, frais de déplacement pour se rendre à son travail).

Ils peuvent s'inspirer des liens, respectivement des QR codes, indiqués sur le document «Liste de liens» pour établir leur budget. Si, lors de la première étape, les élèves ont réparti l'argent de manière spontanée, la recherche va leur permettre de voir quels postes ils ont sur ou sous-estimés.



► Troisième étape: Budget mensuel du ménage

A partir des résultats de leurs recherches, les élèves répartissent l'argent à disposition sur les différents postes budgétaires du plateau de jeu et établissent ainsi un budget mensuel pour leur ménage. Ensuite, ils saisissent leurs résultats sur le verso du document imprimé «Fiche de travail». Pour les groupes qui ont établi leur budget plus rapidement que les autres, ils peuvent reporter leur répartition budgétaire dans les cases vertes de l'onglet «Budget mensuel du ménage» du fichier Excel «Évaluation du jeu». Aussitôt que les autres groupes ont terminé leur budget, ils présentent leur budget respectif à la classe. Leurs propres résultats (champs verts) peuvent être comparés avec ceux d'un ménage suisse moyen présentant le même profil (champs gris). Le degré de concordance entre le budget des élèves et celui d'un ménage suisse moyen est calculé automatiquement. Quels postes ont été, comparativement à la moyenne suisse, sur ou sous-évalués ?



Variante: Laissez les élèves, comme décrit plus haut, rassembler leurs résultats dans le budget mensuel du document «**Fiche de travail**». Au final, les élève peuvent entrer par eux-mêmes leurs résultats dans l'onglet «**Budget mensuel du ménage**» du fichier Excel «**Evaluation du jeu**» et, s'ils le souhaitent, l'imprimer.



► **Quatrième étape: Comparaison des différents budgets mensuels**

Composez des groupes de sorte à ce que tous les types de ménage soient représentés dans chaque groupe. Dans un premier temps, les élèves présentent aux autres membres du groupe le budget de leur ménage. Puis, à l'aide du document «**Fiche de travail**» et des questions qui y figurent, les résultats sont discutés en groupe. Les élèves se reportent au document imprimé «**Fiche de travail**» et/ou à l'onglet «**Comparaison des budget**» du fichier Excel «**Evaluation du jeu**» pour alimenter la discussion. Les résultats les plus importants sont présentés en plenum.



► **Exercice complémentaire: Budget annuel personnel**

Les élèves peuvent établir leur budget personnel. Pour cela, ils utilisent l'onglet «**Budget annuel personnel**» du fichier Excel «**Exercice complémentaire**». Les élèves peuvent faire cet exercice seuls ou en groupe



Information: S'il vous manque du temps, vous pouvez sauter la première étape et commencer directement avec la recherche de la deuxième étape.

Remarques d'ordre didactique

Mode de déroulement

Le travail sur ordinateur et/ou avec la version imprimée des documents «**Budget mensuel du ménage**», «**Comparaison des budgets**» et «**Budget annuel personnel**» aident à transmettre les concepts, mais n'est pas une obligation.

Budget mensuel et comparaison avec la moyenne suisse

Le module doit permettre aux élèves d'acquérir une idée réaliste des coûts de la vie en Suisse. Les données pour ce jeu reposent sur l'Enquête sur le budget des ménages 2012-2014 de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Les budgets ne doivent donc pas être considérés comme des recommandations budgétaires normatives, mais sont à disposition pour permettre une confrontation critique avec la réalité.

Pour commencer ce travail visant à établir un budget, on indique aux élèves les différents éléments du revenu disponible de leur ménage. Il s'agit d'illustrer ici que le revenu disponible n'est pas uniquement fonction des revenus issus du travail ou de la fortune, mais qu'il peut provenir de rentes, de transferts financiers d'autres ménages et être grevé par les déductions obligatoires comme les assurances sociales.

Les revenus des profils des ménages jouent un rôle déterminant lors de l'établissement du budget. Par exemple, le montant des impôts dépend directement des revenus; les élèves n'ont pas beaucoup de marge de manœuvre en la matière. Pour la plupart des autres postes budgétaires, la marge de manœuvre augmente proportionnellement à l'augmentation des revenus. Les ménages aux revenus élevés peuvent donc consacrer une plus grande part de leur budget pour les vêtements, les loisirs, etc., pour autant que cela les intéresse. A l'inverse, les ménages aux bas revenus doivent veiller à ne pas dépenser plus qu'ils ne gagnent et établir un budget extrêmement serré. Dans certains domaines, ils peuvent compter sur des allègements, comme les subsides octroyés par les cantons pour contribuer au financement de la prime d'assurance-maladie.

Dans la réalité, chaque mois, les ménages peuvent épargner ou s'endetter, c'est-à-dire puiser dans leur patrimoine; leur budget tombe donc rarement juste. A la fin du mois, les soldes peuvent être positifs ou, dans le cas des ménages aux revenus faibles, négatifs. Si les élèves veulent dépasser leur budget, ils doivent alors «emprunter» de l'argent à l'enseignant. Si, à la fin du mois, les élèves peuvent épargner, ils déposent le montant de l'épargne au centre du plateau de jeu (tirelire en forme de cochon). Si les élèves veulent dépasser leur budget, ils doivent alors «emprunter» de l'argent à l'enseignant. Pour l'argent emprunté, l'enseignant remet aux élèves concernés un **Post-it avec le montant de l'emprunt** et le colle au centre du plateau de jeu (tirelire en forme de cochon).¹ Expliquez aux élèves que l'argent emprunté n'est disponible que sur un court terme et qu'il doit être rendu ultérieurement.²

Budget annuel personnel

Concernant l'établissement du budget personnel, nous avons opté pour une **présentation annuelle** et non mensuelle. Cette répartition annuelle montre aux élèves que les postes budgétaires n'ont pas forcément un niveau constant tout au long de l'année. Ces différences montrent que des soldes positifs respectivement négatifs sont possibles au fil des mois. En calculant les soldes mensuels les uns par rapport aux autres, on peut ainsi voir le résultat annuel de sa situation financière personnelle.

¹ N'oubliez pas de récupérer l'argent factice des élèves au terme du jeu. En procédant ainsi, vous vous assurez que le revenu disponible initial de chaque profil de ménage est correctement restauré et que les futurs joueurs (classe suivante) pourront commencer à établir immédiatement leur budget.

² En réalité, seuls ceux qui ne peuvent pas recourir à l'épargne doivent s'endetter.

Répartition de l'argent factice dans les enveloppes C5

1 Personne seule, revenus faibles

0	x	1000.-	0.-
6	x	200.-	1200.-
8	x	100.-	800.-
11	x	50.-	550.-
11	x	20.-	220.-
11	x	10.-	110.-
			<u>2880.-</u>

2 Personne seule, revenus moyens

1	x	1000.-	1000.-
13	x	200.-	2600.-
12	x	100.-	1200.-
12	x	50.-	600.-
13	x	20.-	260.-
15	x	10.-	150.-
			<u>5810.-</u>

3 Personne seule, revenus élevés

3	x	1000.-	3000.-
23	x	200.-	4600.-
21	x	100.-	2100.-
21	x	50.-	1050.-
19	x	20.-	380.-
20	x	10.-	200.-
			<u>11 330.-</u>

4 Couple sans enfant, revenus faibles

0	x	1000.-	0.-
14	x	200.-	2800.-
16	x	100.-	1600.-
17	x	50.-	850.-
15	x	20.-	300.-
16	x	10.-	160.-
			<u>5710.-</u>

5 Couple sans enfant, revenus moyens

2	x	1000.-	2000.-
25	x	200.-	5000.-
22	x	100.-	2200.-
16	x	50.-	800.-
19	x	20.-	380.-
13	x	10.-	130.-
			<u>10 510.-</u>

6 Personne seule avec un enfant, revenus moyens

1	x	1000.-	1000.-
16	x	200.-	3200.-
17	x	100.-	1700.-
20	x	50.-	1000.-
15	x	20.-	300.-
14	x	10.-	140.-
			<u>7340.-</u>

7 Couple de retraités sans enfant, revenus moyens issus de rentes

2	x	1000.-	2000.-
17	x	200.-	3400.-
10	x	100.-	1000.-
11	x	50.-	550.-
17	x	20.-	340.-
19	x	10.-	190.-
			<u>7480.-</u>

8 Couple avec deux enfants, revenus faibles

1	x	1000.-	1000.-
13	x	200.-	2600.-
15	x	100.-	1500.-
11	x	50.-	550.-
16	x	20.-	320.-
12	x	10.-	120.-
			<u>6090.-</u>

9 Couple avec deux enfants, revenus moyens

3	x	1000.-	3000.-
24	x	200.-	4800.-
17	x	100.-	1700.-
15	x	50.-	750.-
15	x	20.-	300.-
15	x	10.-	150.-
			<u>10 700.-</u>

10 Couple avec deux enfants, revenus élevés

12	x	1000.-	12 000.-
37	x	200.-	7400.-
20	x	100.-	2000.-
18	x	50.-	900.-
18	x	20.-	360.-
16	x	10.-	160.-
			<u>22 820.-</u>

Réserve

25	x	1000.-	25 000.-
62	x	200.-	12 400.-
42	x	100.-	4200.-
48	x	50.-	2400.-
42	x	20.-	840.-
49	x	10.-	490.-

Jeu du budget: stock total

50	x	1000.-	50 000.-
250	x	200.-	50 000.-
200	x	100.-	20 000.-
200	x	50.-	10 000.-
200	x	20.-	4000.-
200	x	10.-	2000.-

Bases statistiques des profils des ménages

Les exemples chiffrés relatifs aux budgets mensuels des ménages s'inspirent de l'Enquête sur le budget des ménages 2012-2014 de l'Office fédéral de la statistique (OFS; www.ebm.bfs.admin.ch).

1 Personne seule, revenus faibles

Moyenne des 20% des personnes seules sans enfant percevant les revenus les plus faibles.

Revenu primaire	1390.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 1170.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 500.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 180.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 2880.-	Disponibles pour le budget

2 Personne seule, revenus moyens

Moyenne des 20% des personnes seules sans enfant percevant les revenus moyens.

Revenu primaire	5800.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 490.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 270.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 750.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 5810.-	Disponibles pour le budget

3 Personne seule, revenus élevés

Moyenne des 20% des personnes seules sans enfant percevant les revenus les plus élevés.

Revenu primaire	12 390.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 360.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 270.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 1690.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 11 330.-	Disponibles pour le budget

4 Couple sans enfant, revenus faibles

Moyenne des 20% des couples sans enfant avec les revenus les plus faibles et dont la personne de référence a moins de 65 ans.

Revenu primaire	4600.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 1300.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 390.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 580.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 5710.-	Disponibles pour le budget

5 Couple sans enfant, revenus moyens

Moyenne des 20% des couples sans enfant avec des revenus moyens et dont la personne de référence a moins de 65 ans.

Revenu primaire	11 210.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 390.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 300.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 1390.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 10 510.-	Disponibles pour le budget

6 Personne seule avec un enfant, revenus moyens

Moyenne des 60% des personnes seules avec un enfant.³

Revenu primaire	5400.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 1210.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 1400.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 670.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 7340.-	Disponibles pour le budget

7 Couple de retraités sans enfant, revenus moyens issus de rentes

Moyenne des 20% des couples sans enfant avec des revenus moyens et dont la personne de référence a 65 ans ou plus.

Revenu primaire	1070.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 5990.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 480.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 60.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 7480.-	Disponibles pour le budget

8 Couple avec deux enfants, revenus faibles

Moyenne des 20% des couples avec enfants percevant les revenus les plus faibles.

Revenu primaire	5450.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 1020.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 300.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 680.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 6090.-	Disponibles pour le budget

³ Comme l'échantillon des 20% des personnes seules avec enfants était trop petit, les exemples numériques pour ce type de ménage ont été calculés sur la base de la moyenne des 60% restants.

9 Couple avec deux enfants, revenus moyens

Moyenne des 20% des couples avec enfants percevant des revenus moyens.

Revenu primaire	10 840.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 840.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 430.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 1410.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 10 700.-	Disponibles pour le budget

10 Couple avec deux enfants, revenus élevés

Moyenne des 20% des couples avec enfants percevant les revenus les plus élevés.

Revenu primaire	24 630.-	Revenus du travail et de la fortune
Rentes et prestations sociales	+ 700.-	Rentes de l'AVS/AI et prévoyance professionnelle
Autres revenus, revenus sporadiques, de transfert	+ 770.-	Allocations de soutien, pensions alimentaires, dons
Cotisations aux assurances sociale	- 3280.-	Cotisations à l'AVS/AI et à la prévoyance professionnelle
Revenu disponible	= 22 820.-	Disponibles pour le budget

Répartition des postes budgétaires

Les 10 postes budgétaires contiennent les éléments suivants:

1. Impôts



- Impôt à la source, impôt fédéral direct, impôts cantonaux sur le revenu et la fortune, impôts communaux ecclésiastiques
- Taxes foncières, impôt sur les véhicules, remplacement du service militaire, amendes, frais pour services de l'Etat

2. Santé



- Primes d'assurance maladie pour les assurances de base et complémentaires
- Produits pharmaceutiques, fournitures médicales et équipements médicaux, prestations médicales et services hospitaliers

3. Assistance et cadeaux



- Invitations, cadeaux envers d'autres ménages (soutiens financiers à des enfants, transferts à l'étranger), dons
- Pensions alimentaires payées, contributions de soutien à d'autres ménages
- Contributions de soutien à des organisations (politiques, religieuses etc.)

4. Logement



- Loyer net ou intérêts hypothécaires et frais accessoires liés à une résidence principale respectivement secondaire
- Énergie, réparation et entretien du logement

5. Alimentation



- Nourriture et boissons sans alcool

6. Habillement et soins corporels



- Vêtement, couture et tricot
- Nettoyage, réparation et location de vêtements, chaussures etc.
- Bijoux, montres, articles de voyage et articles pour bébé
- Appareils et articles de soins corporels, coiffeur

7. Ménage et assurance vie



- Meubles, linges et textiles de maison, appareils ménagers, outils et accessoires pour la maison et le jardin, services domestiques
- Assurance ménage et responsabilité civile, assurance incendie et autres assurances liées aux bâtiments, protection juridique, assurance voyage, assurance vie

8. Mobilité



- Achat et entretien des véhicules privés, accessoires et pièces détachées, carburant et lubrifiants, service et réparation des véhicules, assurance véhicule
- Services de transport: train, bus, bateau, avion etc.

9. Communication et appareils électroniques



- Appareils et abonnements pour la télécommunication
- Radio, TV, ordinateur, films
- Frais de port (frais de livraison des lettres et des colis)

10. Loisirs et formation



- Boissons alcoolisées, produits du tabac, frais de restaurant, café et bar, frais d'hébergement
- Articles d'équipement et de divertissement (jouets, jeux de société, livres, journaux, équipement de sport et de camping, animaux domestiques, etc.), voyages organisés
- Frais scolaires et de formation